Guingamp Paimpol AGGLOMÉRATION

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le 02.02.2023
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE

2022

Rendez-vous sur notre site
www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

Sommaire

04
Orientation n°1
VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

13
Orientation n°2
RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

19
Orientation n°3
AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX

22
Orientation n°4
OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

27
Orientation n°5
FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

Préambule

Le 17 janvier 2023

Préambule rapport 2022

L'Agglomération Guingamp-Paimpol a fait le choix d'élaborer un projet de territoire très ambitieux, qui fait du développement durable la condition impérative de son action.

En cohérence avec le rapport d'orientations budgétaires, ce document met en exergue les actions pour parvenir aux cinq finalités du Développement durable : lutte contre le changement climatique , préservation de la biodiversité, l'épanouissement de tous les êtres humains, les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Renforcé par l'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Guingamp-Paimpol Agglomération intervient dans la reconquête de la qualité de l'eau, mais aussi dans l'habitat, par l'encouragement aux économies d'énergies, dans le tourisme par la création de circuits de trail et de randonnées, dans l'économie agricole par le Plan Alimentaire Territorial, dans la culture par l'ambition d'être un territoire 100% Enseignement Artistique et Culturel et dans de nombreux autres domaines que vous découvrirez au fil de votre lecture.

Notre ambition collective de viser l'excellence environnementale est manifeste dans chaque action de la collectivité et nous nous engageons à la renforcer dans les prochaines années

Bonne lecture,

Le Président
Vincent Le Meaux

Ce rapport est présenté au Conseil d'Agglomération du 24 janvier 2023.

Il est disponible sur le site internet de l'agglomération : https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/mon-agglomeration/instances-de-lagglomeration/conseil-communautaire

Guingamp-Paimpol Agglomération
11 rue de la Trinité I 22200 Guingamp

Directeur de publication
Vincent Le Meaux,
Président de l'Agglomération

Responsable de la publication
Romain Rollant,
Directeur général des services

Rédactrice en chef
Coralie Belliard,
Directrice de la communication,
de la relation aux usagers
et de la promotion du territoire

Rédaction
Service Communication,
les équipes de l'Agglomération

Crédits photos
Pascal Le Coz, Bruno Torrubia,
Service communication, Freepik

Création, conception
Service Communication
de l'Agglomération

Présenté au Conseil d'agglomération le
24/01/2023

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

01

VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Préserver et valoriser le patrimoine naturel pour un cadre de vie de qualité

Les réalisations 2022

Eau et Assainissement

- Continuer la démarche de reconquête des systèmes d'assainissement.
- Développer et appuyer la recherche des économies d'eau selon plusieurs levier : la collaboration avec les gros consommateurs d'eau, des travaux de réhabilitation de réseau, une politique tarifaire.
- Classement de la baie de Paimpol en classe A et mise en conformité du réseau d'assainissement à Bégard. Les engagements de travaux s'inscrivent dans la continuité avec le plan de reprise des réseaux et des postes de relèvement.
- Lancement des travaux de la nouvelle station d'épuration de Pontrieux regroupant 3 stations en une (Pontrieux, Quemper-Guezennec et Ploëzal).
- Continuité dans les travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement sur l'ensemble du territoire.
- Réception définitive de la station d'Yvias.

La biodiversité et milieu aquatique

- Sécurisation du barrage de Mahalez à Paimpol (Prévention des inondations).
- Finalisation de l'aménagement de la vallée de Cadolan à Guingamp et Ploumagoar.
- Délégation de la gestion du Centre Régional d'Initiation à la Rivière (CRIR) de Belle-Isle-en-Terre à Eau et Rivières de Bretagne (Hébergement et restauration).
- Organisation de la Semaine pour les

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

Alternatives aux Pesticides du 20 au 30 mars 2022.

- Réalisation d'études naturalistes pour améliorer la connaissance de la faune et la flore notamment la flore et lesinvertébrés.
- Lancement de l'étude Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC) pilotée par le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Argoat-Trégor-Goëlo.
- Troisième campagne «Eaulala c'est beau la mer» pour sensibiliser les usagers de la mer

↘ *Inauguration du barrage de Mahalez*

Les perspectives 2023

EAU ET ASSAINISSEMENT

- ↘ Continuité dans les travaux de réhabilitation des systèmes d'assainissement sur l'ensemble du territoire.
- ↘ Réception définitive de la station d'eau potable d'Yvias, pour le secteur de Paimpol.

LA BIODIVERSITE

- ↘ Travaux de réhabilitation de la Maison de l'Estuaire réalisés par le Conservatoire du littoral (avec une subvention de l'Agglomération).
- ↘ Mise en oeuvre de deux Projets Agro-Environnementaux et Climatiques pour permettre aux agriculteurs de bénéficier de subventions via les Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC).
- ↘ Dépollution d'un secteur contaminé par des hydrocarbures sur le site de Cadolan à Guingamp.
- ↘ Poursuite d'études naturalistes pour améliorer la connaissance de la faune et la flore (oiseaux et amphibiens/reptiles).
- ↘ Diagnostics thermiques au Centre Forêt Bocage (La Chapelle Neuve) et au CRIR (Belle-Isle-en-Terre).
- ↘ Actions/travaux en faveur des milieux aquatiques et de la continuité écologique.
- ↘ Mise en oeuvre d'un plan de gestion pour les principaux cours d'eau (enlèvement d'embâcles et entretien de la végétation).

Focus sur

LE BOCAGE

En 2022 : 15,6 km de haies ont été plantées et 50 km de jeunes haies entretenues (avec l'aide du programme Breizh bocage).

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Près de 150 classes de maternelles et primaires de l'Agglomération ont bénéficié du programme d'éducation à l'environnement (animation et transport pris en charge)

Quelques chiffres

17,6 M€
D'INVESTISSEMENT BUDGETÉ POUR LA RÉHABILITATION DES SYSTÈMES EN EAU ET ASSAINISSEMENT

DONT
4,5 M€
POUR L'USINE D'YVIAS

338 000 €
DE TRAVAUX POUR LA SÉCURISATION DU BARRAGE DE MAHALEZ

40 000 €
DE TRAVAUX POUR LA GESTION DES ESPACES NATURELS

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

↘ *Inauguration de la Vallée de Cadolan*

Clôture du programme Le Climat change. Et moi ? 2020-2022

Projet lauréat auprès de Ambition Climat (ADEME & Région Bretagne), ce programme de 3 ans a permis, notamment en s'appuyant sur l'événement «Un pas pour ma planète !», de faire émerger un réseau d'acteurs de la transition transversal à différents milieux : culture, militantisme, familial et social, écologie, etc... Les acteurs participants ont développé une culture commune qui s'est traduit dès 2020 par des projets co-portés.

Les perspectives 2023

- ↘ Maintien de la mobilisation sur l'événement grand public «Un pas pour ma planète!» en renouvelant la communication et en favorisant les échanges au sein du réseau pour faire émerger plus de projets collectifs.
- ↘ Construction d'un temps fort, à destination des membres du réseau pour proposer un espace physique de rencontre, de formation, de partage. En 2023, la question de l'élargissement du réseau aux acteurs économiques sera au coeur des échanges.

Quelques chiffres

7 500 PARTICIPANTS SUR 3 ANS ET **25 000** CONTACTS PAR LES RÉSEAUX SOCIAUX

260 ANIMATIONS PORTÉES COLLECTIVEMENT

UN RÉSEAU DE **85** PARTENAIRES LOCAUX IDENTIFIÉS ET MIS EN RELATION

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

01

VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Favoriser l'économie circulaire et optimiser les ressources locales

Territoire rural par excellence, Guingamp-Paimpol Agglomération est aussi un territoire productif marqué par les filières longues et tourné vers l'extérieur pour une partie de ses débouchés.
Le nombre d'établissements de notre tissu économique ressort à 13.8 % en agriculture et 6.5% en industrie, et marque de fait la personnalité de notre territoire. Mais au total, 35% des établissements relèvent de la sphère productive contre 65% pour la sphère présentielle, aussi la stratégie économique de l'agglomération vise à mieux équilibrer les deux sphères et notamment en confortant son industrie, source d'emplois et de valeur ajoutée.

Par ailleurs, le territoire connait malgré tout des tendances qui mettent à mal le devenir de son secteur agricole et agro-alimentaire : diminution du nombre d'exploitations agricole (perte de 68% entre 1988 et 2018), même constat chez les pêcheurs : 33% ont plus de 51 ans et 63% des navires ont plus de 26 ans. Le mitage de la Surface Agricole Utile, les perturbations climatiques, la forte volatilité des prix des matières premières et des intrants, sont préoccupantes pour le devenir de notre alimentation.

Les réalisations 2022

Lancement du Progamme Alimentaire Territorial (PAT), visant à valoriser la production et l'économie alimentaire locale :

- Continuité du dispositif Plaisir à la Cantine en restauration scolaire primaire.
- Animation d'un groupe de travail sur les enjeux de restauration collective sur le territoire.
- Projection débat le 20 septembre 2022 à Paimpol autour du Film « La Part des Autres » avec Jean-Claude Balbot sur les enjeux de précarité alimentaire et de précarité des producteurs.
- Formation à destination des élus du territoire sur les enjeux de résilience et de sécurité alimentaire avec Stéphane Linou en octobre 2022.
- Travail de réflexion menée avec le Conseil Citoyen sur le sujet «Consommer local aujourd'hui et demain : quels freins et quels leviers ?».
- Contribution à la stratégie Alimen'terre d'Armor portée par le Département.
- Organisation d'un groupe de travail et de formation à destination des acteurs de la restauration collective sur l'approvisionnement local et la mise en place de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable dite loi «EGalim».

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

↘ *Dégustation d'un repas local et bas carbone lors de la formationsur les enjeux de sécurité alimentaire*

Quelques chiffres

6 ESPACES DE RÉEMPLOI

2 BOUTIQUES ASSOCIATIVES

4 NOUVELLES FILIÈRES DE TRI VIA LES DÉCHÈTERIES

Focus sur

CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL

L'Agglomération est lauréate d'un Contrat d'Objectif Territorial (COT) avec l'ADEME qui accompagne en 2023 plusieurs démarches de diagnostic : le Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre du territoire, l'audit initial CIT'ERGIE et l'audit initial Economie Circulaire.
Ces diagnostics doivent permettre l'élaboration du programme d'actions du COT.

Les perspectives 2023

- Diagnostic d'Economie circulaire dans le cadre de l'élaboration du Contrat d'Objectif Territorial de l'ADEME.
- Poursuite des démarches d'incitation à la création de villages d'artisans.
- Amélioration des dispositifs d'aide aux entreprises afin notamment de favoriser la réutilisation des friches immobilières et de soutenir les activités renforcant l'économie locale et circulaire.
- Accompagnement des filières productives autour de la thématique de l'alimentation de demain pour pérenniser la filière agro-alimentaire et améliorer la valeur ajoutée territoriale (dans le cadre de l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial).
- Travail en partenariat avec des associaitons territoriales pour le réemploi des objets en déchèteries : espace des réemploi et espaces de vente de second main.
- Poursuite et developpement des ateliers de sensiblisation en déchèteries.
- Mise en œuvre d'équipement de tri et accompagnement de la sensibilisation des espaces hors foyers.
- Poursuite et developpement du compostage individuel afin de répondre au tri à la source des biodéchets en 2024. Etude de gisement et de mise en œuvre du tri à la source des biodechets sur le territoire.
- Poursuite de la mise en-place des nouvelles filières Responsablites Elargies aux Producteurs pour le tri et la valorisation de nouvelles filières.
- Consolider la filière de recyclage des filets de pêche en l'étendant au département et en intégrant les filets de pêche à araignée

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

01

VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Favoriser le développement des énergies renouvelables et encourager la maîtrise de la demande en énergie

Les réalisations 2022

HABITAT «parc privé 2022»

- Le Programme d'Intérêt Général (PIG) : 136 foyers de ménages modestes et très modestes ont été conseillés, accompagnés et financés dans leur projet de travaux, dont près de 100 logements en rénovation énergétique globale.
- Deux copropriétés, à Guingamp, ont bénéficié d'un accompagnement technique et financier spécifique dans le cadre de travaux d'amélioration énergétique. Cela représente 64 propriétaires ou locataires bénéficiaires.

HABITAT «parc public 2022»

Aides au logement social : l'Agglomération a cofinancé neuf programmes, occasionnant la création ou la remise sur le marché de 97 logements pour un montant d'aides de 615 000 euros.

Focus sur

LE PROJET DE KERNOA À PAIMPOL

233 logements sont destinés à être réhabilités ou reconstruits par le bailleur social TAH. L'Agglomération prévoit 1 à 1,5 M€ d'aides pour ce projet et étudie, avec la Ville de Paimpol et le bailleur, la mise en place d'un réseau de chaleur sur le site afin de permettre de réelles économies pour les habitants actuels et futurs.

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

Les perspectives 2023

HABITAT ET ACCOMPAGNEMENT DU «PARC PRIVÉ»

- Relance d'un Programme d'Intérêt Général (PIG-Aides aux travaux réalisés par les propriétaires) pour 2023 avec revalorisation des aides (travaux énergétiques) afin d'aider les ménages modestes et très modestes.
- Lancement d'une «Opération Programmée d'Amélioratoin de l'Habitat et de Renouvellement Urbain» (OPAH-RU) sur les communes de Bégard, Callac, Guingamp, et Paimpol, dans l'objectif de traiter plus spécifiquement les logement très dégradés ou vacants.
- Revitalisation des communes afin de proposer une offre d'habitat au plus près des aménités (équipements publics, services, commerces, offfre de mobilité, etc) et ainsi limiter le bilan énergétique lié à la périurbanisation (avec un impact positif également sur l'artificialisation des sols agricoles et naturels).
- Lancement d'une étude de préfiguration pour la mise en place en 2024 d'une Maison de l'habitat et de l'énergie, visant à élargir l'offre de conseil et d'accompagnement vers la réalisation de travaux sobres sur le plan énergétique ou la production d'Energies renouvelables.

HABITAT ET ACCOMPAGNEMENT DU «PARC PUBLIC»

- Poursuite du financement du logement social dans le respect de l'orientation très forte du Programme Local de l'Habitat (PLH) en faveur du «logement à partir de l'existant» : jusqu'à 20 000€ d'aides de l'Agglomération contre 3 500€ pour du logement neuf.
- Assistance aux porteurs de projet publics et privés dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain ou de revitalisation des centralités.
- Déploiement du Fonds d'Intervention Foncière Exceptionnel (FIFE) afin d'atteindre 40% de logements produits en acquisition-amélioration plutôt qu'en construction neuve.

Quelques chiffres

PRÈS DE
200 000 €
DONT
70 À 80%
FINANCÉS PAR L'ANAH

DE FINANCEMENTS DÉDIÉS AUX DIAGNOSTICS À DOMICILE, CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT POUR LES PARCOURS

LES OPÉRATIONS A FINANCER POUR 2023

259
RÉHABILITATIONS
87
LOGEMENTS SOCIAUX (RE)CRÉÉS

Focus sur

LE PARCOURS DE TRAVAUX AIDÉS

Avec «Sérénité Énergétique & Adaptation», Guingamp-Paimpol Agglomération poursuit son programme d'aide à l'amélioration de l'habitat. Le Programme d'aide «Sérénité Énergétique & Adaptation» permet d'accompagner les propriétaires souhaitant :

- Réduire la consommation énergétique de leur résidence principale.
- Réduire la consommation énergétique de leur(s) logement(s) locatif(s).
- Adapter leur résidence principale au vieillissement ou à une situation de handicap.

Ce programme communautaire permet chaque année de financer plus de 200 réhabilitations sur le territoire, avec, selon le dernier bilan, un projet moyen de travaux qui s'élève à 19 800€ pour 7 900€ d'aides, soit en moyenne, 40% d'aides directes de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et de Guingamp-Paimpol Agglomération. Pour les propriétaires très modestes, certains projets peuvent même être financés jusqu'à 90% du montant des travaux.

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

Les réalisations 2022

Energie

Conseil en Energie Partagé

- Installation de la mission Conseil en Energie Partagée pour l'accompagnement des communes.
- Accompagnement en interne pour les bâtiments de l'Agglomération sur les problématiques d'économie d'énergie.

Développement des énergies renouvelables

- Elaboration d'un Schéma de développement de la filière éolienne en concertation avec la population et inscription dans le PLUi d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation thématique pour rendre opposables les choix de développement éolien du territoire.
- Etudes d'opportunité pour des réseaux de chaleur portés en propre par l'Agglomération ou par les communes.

Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

- Le projet de Plan Climat Air Énergie de l'Agglomération a fait l'objet d'une concertation du public en 2022.
- Mise en place d'une groupe de travail transversal interne composé d'agents de l'Agglomération pour la définition d'une stratégie de sobriété dans les usages de l'Agglomération.

Quelques chiffres

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

RÉSEAUX DE CHALEUR BOIS

5 ÉTUDES D'OPPORTUNITÉ POUR UN RÉSEAU PORTÉ PAR LES COMMUNES ET

1 POUR UN RÉSEAU PORTÉ PAR L'AGGLOMÉRATION

CONSEIL À

6 COMMUNES SUR PROJETS DE SOLAIRE THERMIQUE

ACCUEIL ET ORIENTATION DES PORTEURS DE PROJETS

7 PROJETS ÉOLIENS

1 PROJET DE MÉTHANISATION

6 PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

Les perspectives 2023

CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉ

- Poursuite de la mission de conseil en économie d'énergie dans les bâtiments communaux.
- Accompagnement des communes pour la mise en oeuvre du Décret tertiaire.
- En interne, accompagnement du Service Patrimoine pour l'élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier et de l'Energie sur le volet de la performance énergétique

PLANIFICATION DES FILIÈRES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Poursuite du travail sur le développement éolien avec l'élaboration d'une charte à l'attention des porteurs de projet, co-construite avec des citoyens volontaires.
- Programmation d'une étude portant cette fois sur la filière méthanisation. Elle sera réalisée avec Leff Armor Communauté par souci de cohérence avec les enjeux de la filière. Elle fera appel à la contribution de citoyens volontaires.
- Travail pour l'émergence d'un Contrat de Développement des Energies renouvelables thermiques mobilisant les projets publics et privés de toutes tailles
- Développement d'une stratégie d'investissement dans le développement des énergies renouvelables pour le bloc local. Analyses des opportunités d'investissement sur le patrimoine des communes et de l'Agglomération.

Focus sur

CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉ

Le Décret Tertiaire oblige les collectivités à développer des plans d'actions pour la performance énergétique de leurs batiments au delà de 1000m² de surface (ou surfaces cumulées). Le CEP accompagne les communes dans cette obligation et le service en charge du patrimoine bâti de l'Agglomération.

Focus sur

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Contrat de Développement des Energies renouvelables thermiques (ADEME) permet de mobiliser des financements pour accompagner tous les projets thermiques publics ou privés, sans effet plancher pour le seuil d'éligibilité. L'objectif est de porter un «CD EnrT» en 2024/2026.

Quelques chiffres

CONSEIL EN ENERGIE PARTAGÉ

13 COMMUNES ACCOMPAGNÉES SUR LA MISE EN PLACE DU DÉCRET TERTIAIRE

RÉALISATION D'UN OU PLUSIEURS DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES POUR **10** COMMUNES

DIAGNOSTIC DE **3** DES BATIMENTS LES PLUS ÉNERGIVORES DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE POUR RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

2019/2022 **23** DOSSIERS POSITIFS DE DEMANDE DE FOND DE CONCOURS SUR LA LIGNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

02

RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

Agir pour un territoire qui attire de nouveaux ménages

Les perspectives 2023

- Mise en œuvre des actions inscrites dans le cadre de la stratégie nouvelles dynamiques territoriales dont la fin de l'étude est prévue en avril 2023.
- Réponse, dans la mesure du possible, aux besoins d'accueil croissants des familles en Accueil de Loisirs et en crèches sur le territoire.

ÉTUDE NOUVELLES DYNAMIQUES

- L'Agglomération a missionné en juillet 2021, un cabinet d'étude, Praxidev, afin d'élaborer une stratégie visant à construite pour les 10 ans à venir avec et pour les associations, entreprises habitants et en particulier pour les jeunes, un développement équilibré, durable et harmonieux du territoire en conjuguant des domaines d'actions et des expérimentations et en s'appuyant sur notre identité et nos atouts. La stratégie de nouvelles dynamiques territoriales vise à rappeler l'identité rurale du territoire communautaire et à mettre en valeur la richesse et la diversité du territoire.

Deux orientations ressortent de cette étude :

- développer un parcours d'accueil et d'accompagnement au quotidien
- favoriser le développement de lien social et l'épanouissement.

Quelques chiffres

PROJETS DE CRÈCHE ET MICRO-CRÈCHE À PAIMPOL ET BOURBRIAC

22
PLACES D'ACCUEIL EN PLUS À L'HORIZON 2025

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

02

RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

S'affirmer comme un territoire d'opportunités et de conquêtes pour les entreprises

Les réalisations 2022

Zone Industrielle de Bellevue

- Mise en place d'un certain nombre de démarches : études, échanges fonciers, travaux... de façon à permettre le développement de la crêperie industrielle St Michel Guingamp. Outre l'extension in situ de cette dernière, l'implication de Guingamp-Paimpol Agglomération a permis de donner des perspectives d'évolution à plusieurs autres entreprises dans un contexte de plus en plus contraint. L'optimisation du foncier disponible est une des clefs permettant de limiter l'artificialisation des sols tout en restant un territoire attractif pour les entreprises.

Les perspectives 2023

- Dans le quartier Gare, les premières études en vue de la réhabilitation de l'îlot Mazéas seront engagées.
  L'objectif est de faire du quartier un des pôles principaux de développement du tertiaire sur l'Agglomération.
- Engagement de démarches visant l'optimisation foncière au sein des parcs d'activités existants, en lien avec les objectifs du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).
- Poursuite des partenariats avec la technopôle Adit-anticipa, avec l'UCO-Bretagne Nord ou encore le soutien à la station légumière expérimentale Terres d'essai. Une attention particulière sera consacrée aux filières à potentiel (alimentaires, maritimes, biotechs…).
- Apport d'un appui aux démarches favorisant l'économie circulaire, les économies d'eau et d'énergie ainsi que la transformation digitale.
- Accompagnement des filières productives autour de la thématique de l'alimentation de demain pour pérenniser la filière agro-alimentaire et améliorer la valeur ajoutée territoriale sera une des préoccupations du Projet Alimentaire Territorial.

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

Le Plan Locale d'Urbanisme intercommunal

AVANT 2023

Jusqu'à présent, en matière d'urbanismes, le territoire de l'Agglomération est couvert par :

- 25 Plans locaux d'urbanisme (PLU) qui programment à ce jour 980 hectares en extension
- 9 Cartes communales
- 23 communes en RNU

Il n'y a pas de protection des protections des milieux dans les communes en Cartes communales et dans celle soumise au RNU.

L'Agglomération a donc entrepris l'élaboration d'un PLUi (Plan local d'urbanisme Intercommunal) à l'échelle de ses 57 communes.

Les objectifs sont notamment :

- d'organiser le développement futur de notre territoire de 76 000 habitants,
- d'attirer de nouveaux ménages,
- de s'affirmer comme un territoire d'opportunités et de développement pour les entreprises,
- de prendre en compte les enjeux environnementaux et l'adaptation de notre territoire aux défis climatiques.

POUR 2023/2033, ce document va permettre de contribuer à relever le défi du développement durable par les actions suivantes :

Préservation de la « trame verte »

- 22 000 hectares de boisements protégés, soit 20% du territoire (forêt de Coat an Noz, de Coat Liou, de Malaunay, de Duault, le bois de Penhoat-Lancerf et de Beauport)
- Protection des landes et tourbières et prise en compte des enjeux de connexion de ces milieux avec leurs espaces voisins. Par exemple, l'urbanisation et le développement de la pratique sportive y sont interdits pour préserver ces milieux sensibles,
- Préservation haies et talus qui constituent le bocage.,
- Favoriser la préservation de zones propices au déplacement de la faune nocturne, avec un objectif de préservation de la trame noire (les secteurs où il n'y a pas d'éclairage la nuit). Il s'agit d'enencadrer l'urbanisation et les aménagements routiers qui peuvent générer des éléments fracturant pour les espèces.

Préservation de la « trame bleue »

- Préservation du réseau de cours d'eau et de rivières qui permet le développement de nombreuses espèces (faune et flore à préserver). Ainsi, l'agglomération propose des mesures permettant de contrôler les interventions humaines aux abords des cours d'eau pour en limiter la détérioration,
- Les zones humides couvrent 3% du territoire, leur préservation est donc un enjeu fort. Les secteurs de développement retenus dans la PLUi visent à ne pas détruire ces zones naturelles et à prévoir des mesures de préservation lorsqu'un futur projet est programmé à proximité.
- Les habitats naturels remarquables situés sur le littoral seront mieux protégés par les futures règles proposées dans le PLUi.
- Mise en place d'un coefficient d'imperméabilisation maximum pour assurer une meilleure gestion de l'eau pluviale dans les nouveaux projets
- Mise en place de dispositions imposant la création de places de stationnement vélo et permettant la mutualisation du stationnement voiture pour impulser l'évolution des modes de déplacement
- Conservation de l'identité Patrimoniale avec l'identification du patrimoine vernaculaire
- Possibilité de changer la destination de bâtiments d'intérêt patrimonial en zone naturelle et agricole pour préserver ce patrimoine fragile, aujourd'hui vacant.

Une consommation foncière raisonnée pour les 10 prochaines années, 1ère étape vers un arrêt de l'artificialisation des terres agricoles et naturelles en 2050.

- Entre 2008 et 2018, c'est près de 400 ha de terres naturelles et agricoles qui ont été supprimés en raison du développement urbain sur le territoire de l'Agglomération.

- Pour les 10 ans à venir, le PLUi propose une maitrise de la consommation foncière à 185 ha sur les 57 communes.

- Cette trajectoire est en parfaite adéquation avec les objectifs fixés au niveau national qui fixe pour 2050 le Zéro Artificialisation Nette (« le ZAN ») à l'échelle nationale.

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

02

RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

Renforcer la vocation et la dynamique touristique du territoire

ÉLABORATION DE LA NOUVELLE POLITIQUE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE 2023-2030

Les réalisations 2022

Quelques chiffres

NAUTISME

COÛT DE L'ÉTUDE
45 000 €

7
MOIS D'ÉTUDE

FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE

2 000
VISITEURS

50 000 €
DE BUDGET

Eléments de bilan de la stratégie touristique 2017-2022

- Trois axes : renforcer les portes d'entrée du territoire, les différents modes de découverte du territoire, développer la valorisation des savoir-faire.
- 11 objectifs soit 108 actions programmées et 35 non programmées.

Les trois postes de dépenses majeures pour la stratégie 2017-2022 sont : la signalétique, les sports nature, l'accompagnement des porteurs de projet.

- L'Agglomération a consacré une part conséquente de son budget à la structuration de ces actions et à leur mise en œuvre, à commencer par la signalétique. Le travail engagé par l'ex CCPG depuis 2015 et repris par l'Agglomération a permis d'équiper quelques communes d'une signalétique organisée, intégrée au paysage et surtout valorisante quant à l'offre touristique du territoire. Notons aussi que la signalétique a certes un coût mais est très souvent éligible aux subventions.
- La thématique des sports nature, thématique majeure du territoire, avec ses randonnées, le nautisme, la pêche, le vélo, le trail, est un domaine dans lequel l'Agglomération œuvre depuis 2017. Les sports nature sont non seulement un moyen de découvrir le territoire mais aussi la raison pour laquelle les touristes viennent découvrir la destination

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

Guingamp-Baie de Paimpol. Afin de conserver une offre de qualité et au vu des changements climatiques dont les répercussions sont d'ores et déjà visibles sur le littoral, il conviendra de mener une réflexion pour d'une part, anticiper l'érosion et par conséquent la dangerosité de certaines portions et d'autre part mettre en place des mesures de préservation de l'environnement.

- L'Agglomération a été précurseur en matière de dispositifs d'aide. A notre connaissance, aucun EPCI n'avait mis en place ce type de dispositifs, qui était plutôt du ressort des régions et des départements. Depuis quelques structures, comme Carhaix Communauté, ont souhaité s'en inspirer. Bien que le dispositif original permette d'accompagner un nombre important de porteurs de projets, celui-ci doit aujourd'hui évoluer à l'aune des transitions, à savoir un dispositif dont les porteurs de projets auraient à répondre à des objectifs durables.

Les perspectives 2023

CYCLO - VTT

- ↘ Création d'une véloroute entre Ploubazlanec et Carnoët.
- ↘ Rafraichissement du balisage des boucles cyclables.
- ↘ Installation de trois nouveaux box vélos.

PEDESTRE

- ↘ installation de panneaux d'entrée de boucles et de carrefours signalétique sur les circuits inscrits au schéma communautaire.
- ↘ Etude d'érosion sur quatre portions du littoral.

TRAIL

- ↘ Création de quatre boucles trail à l'est du territoire.

ARCHÉOLOGIE

- ↘ Valorisation de sites archéologiques.

NAUTISME

- ↘ Démarrage de l'étude préopérationnelle pour la réhabilitation du pôle nautique.

SIGNALÉTIQUE

- ↘ Création de relais d'information sur site.

SAVOIR-FAIRE

- ↘ Organisation du festival de la gastronomie.

Focus sur

LABEL TOURISME EQUITABLE DE L'ATES OBTENU PAR L'OFFICE INTERCOMMUNAL DE TOURISME

- L'ATES (Association pour le Tourisme Équitable et Solidaire) anime un réseau d'acteurs engagés souhaitant faire du tourisme un levier de développement local et de solidarité en France et à l'international dans le cadre de partenariats équilibrés avec les habitants.
- Trois Offices de Tourisme bretons labellisés suite au programme «Fair Breizh», programme innovant porté par l'ATES et financé par l'ADEME, visait à faire émerger, structurer et valoriser l'offre de tourisme équitable en Bretagne : l'Office de Tourisme Guingamp-Baie de Paimpol, Destination Rennes et l'Office de Tourisme de Quimper Cornouaille.
- Le label est basé sur plus de 50 critères qui attestent des pratiques durables certifiées des opérateurs contrairement aux systèmes basés sur un simple engagement.

Le label tourisme équitable est :

- Un outil de différenciation de l'offre touristique : valoriser et crédibiliser une démarche entrepreneuriale éthique auprès de ses clients (groupes) et partenaires, contribuer à concrétiser le positionnement marketing de la destination (un tourisme vert, accessible, qui plait aux habitants: donner une coloration à l'offre touristique), étoffer et valoriser une offre originale, favorisant les mobilités douces, la consommation de produits locaux, le partenariat avec des acteurs éco-responsables.
- Un outil d'animation des parties-prenantes : approfondir, formaliser, partager et valoriser les bonnes pratiques sur les volets environnementaux, sociaux, employeur, politique d'achat, etc. Faire prendre conscience aux parties prenantes de la place du tourisme dans la politique plus globale de transition écologique menée sur le territoire. Une démarche territoriale originale pour fédérer les acteurs et monter ensemble en compétence.

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

02

RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

Agir sur l'image et le fonctionnement de l'agglomération

Les réalisations 2022

COMMUNICATION

L'Agglomération mène des actions et campagnes de communication destinées à informer, sensibiliser, valoriser son territoire et ses projets. Dans un contexte de transitions, elle fournit des clés pour comprendre les changements et s'y adapter.
La communication contribue également à la promotion et à l'attractivité de l'Agglomération.

- Recours à Handirect, centre de services administratifs externalisés, pour la distribution de supports papier perme tant de développer l'emploi des personnes en situation de handicap, pour une société plus inclusive.
- Réemploi de pochettes logotés : broderie du nouveau logo sur les pochettes d'ordinateurs existantes avant 2019.
- Déploiement de campagnes de sensibisation sur les thématiques de l'eau, des déchets et de l'énergie.
- Affinage de la politique sur les goodies : utilité, durabilité, éthique.
- Nettoyage et suppression de fichiers sur l'hébergement du site afin d'alléger le stockage numérique.
- Mise en place de formulaire de covoiturage pour les événementiels internes
- Diffusion des bonnes pratiques numérique, notamment lors des départs en congés et du télétravail mis en place au sein de l'agglomération pour les agents (nettoyage des boites emails, limitation des pièces jointes, ...) .
- Participation aux évènements : semaine sur les alternatives aux pesticides, semaine européenne du développement durable, semaine d'information sur la santé mentale.

Les perspectives 2023

COMMUNICATION

- ↘ Recyclage d'anciens kakémonos pour limiter la consommation de matière premières (plastique, métal).
- ↘ Interrogation sur le choix du papier pour les supports imprimés
- ↘ Réflexion sur le volume d'impression, en particulier pour le magazine et le rapport d'activités.

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

03

AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

Soutenir l'économie productive : l'économie de la mer et l'agriculture en priorité

Quelques chiffres

16
DÉCISIONS D'ATTRIBUTION D'AIDE À L'INSTALLATION AGRICOLE

POUR UN MONTANT TOTAL DE

40 000€

6
INSTALLATIONS LABELLISÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

3
FERMES INCLUANT UN PROJET DE TRANSFORMATION

3
COMMERCIALISANT EN CIRCUIT COURT.

Les réalisations 2022

- Engagement de la transformation de l'ancien bâtiment des viviers, sur le port de Loguivy-de-la-Mer pour en faire un outil de travail collectif destiné aux professionnels de la mer. La structure permettra de stocker et valoriser les produits débarqués à Loguivy (crustacés, coquilles Saint-Jacques, poissons...) et les autres productions marines locales: conchyliculture, aquaculture... L'Agglomération, dès sa création, a souhaité jouer un rôle actif en faveur du développement de l'agriculture locale. En 2022, le dispositif d'aide financière à l'installation en agriculture a continué de s'appliquer sur l'ensemble du territoire. L'objectif étant de contribuer à favoriser le renouvellement des générations d'agriculteurs.
- Réalisation d'une enquête portant sur les besoins des ostréiculteurs.
- La candidature de l'Agglomération, aux côtés de LTC et LAC, a été retenue par la Région pour la mise en œuvre du prochain DLAL-FEAMPA 2021-2027 à l'échelle du quartier maritime de Paimpol.

Les perspectives 2023

- Finalisation de l'étude d'aménagement de la façade portuaire de Paimpol qui permettra de préfigurer des projets structurants d'aménagement et de constitution d'une offre immobilière en faveur du maintien et du développement des activités maritimes.
- Suite et fin du dispositif expérimental Plaisir à la Cantine, cofinancé par la Draaf Bretagne et L'ARS, qui vise à ré-enchanter la restauration scolaire et redonner du sens à l'alimentation en la reliant aux enjeux nutritionnels, au goût, à la dimension sociale et rituelle du repas. Une quinzaine de participants (cuisiniers, élus, ATSEM, et agents polyvalents) volontaires, représentant une douzaine de communes du territoire. Bilan et perspectives le 8 février 2023.

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

03

AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

Développer la formation en lien avec les filières existantes et en devenir

Les réalisations 2022

- Renouvellement du soutien à l'INSEAC, consolidant ainsi le déploiement de ce lieu unique en France, dédié à la formation, à la recherche à l'animation et la production de ressources en éducation artistique et culturelle (EAC).
- Une subvention a été attribuée à l'UCO Bretagne Nord pour ses programmes de recherche et de développement de nouvelles formations.

Focus sur

LE FORUM DES MÉTIERS

L'Agglomération a souhaité créer un évènement dédié à la valorisation des métiers de la petite enfance pour faire face à la baisse du nombre d'assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire, le départ imminent à la retraite d'un certain nombre d'entre eux, et plus généralement le manque de professionnels du secteur. L'Agglomération agit pour mettre en lumière les métiers de la Petite Enfance et développer l'offre d'accueil du jeune enfant.

Les perspectives 2023

- Favoriser la formation et le recrutement du personnel petite enfance et enfance-jeunesse
- Valoriser et développer les dynamiques d'engagement et d'insertion des jeunes
- A Guingamp, élaboration d'un schéma directeur immobilier et d'aménagement durable du campus permettant d'apporter un soutien à des projets favorisant la formation.
- Reconduction des soutiens financiers apportés aux projets de l'UCO Bretagne Nord et de l'INSEAC.

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

03

AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

Préserver et développer une économie de proximité et solidaire

Les Réalisations 2022

- Renouvellement du soutien financier à l'association des Vitrines de l'Armor et de l'Argoat dans l'objectif de favoriser l'achat local. Cette association regroupant les unions de commerçants du territoire a pu ainsi continuer à développer et à promouvoir son dispositif de chèques cadeaux.
- De nombreuses entreprises du territoire ont bénéficié des aides du PASS commerce et artisanat, dispositif co-financé par l'Agglomération et la Région, pour mener à bien leurs investissements.
- Animation d'un groupe de travail et formation sur les enjeux de l'approvisionnement local et du respect d'EGAlim en restauration collective ciblée sur les cantines scolaires et les EHPAD du territoire.

Les perspectives 2023

- Engagement d'une étude de définition de la stratégie de développement commercial et artisanal de l'Agglomération en cohérence avec les dispositions prévues dans le projet de PLUi et dans le cadre de la déclinaison de l'Opération de Revitalisation du territoire.
- Poursuite d'actions de sensibilisation, de mise en réseau et de formation visant à rapprocher les producteurs locaux de la restauration collective de la restauration commerciale, ainsi que des consommateurs dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial.

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

04

OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Développer les cultures

Les réalisations 2022

MILMARIN

- Travail autour du label Tourisme et Handicap : travaux, formation et partage de bonnes pratiques avec les structures culturelles et touristiques du département.
- Des visiteurs de proximité : 35% de visiteurs bretons, (48% Grand Ouest)
- Participation au projet Européen Expérience (CAD), visant à développer le tourisme automne hiver et ainsi réguler les flux.

LA SIRÈNE

- Une programmation en phase avec les enjeux du territoire (santé mentale, âge et isolement...).
- Mois du Film documentaire : mutualisation de l'événement entre La Sirène, Milmarin, la Médiathèque de Paimpol et la ville de Paimpol : des économies de ressources pour un événement renforcé.

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- 16 actions EAC et projets culturels soutenus au titre de l'Education Artistique et Culturelle.
- 14 partenaires associatifs soutenus pour un maillage culturel du territoire.

Quelques chiffres

PHASAGE SUR **5** ANS

AUDIT DE **8** ÉCOLES DE MUSIQUE EN VUE D'UNE RÉFLEXION TERRITORIALE

Les perspectives 2023

- Obtention du label Tourisme et Handicap à Milmarin.
- L'école de musique hors-les-murs : des animations à retrouver en ville et dans les structures sociales.
- La Sirène, diffusion de petites formes théâtrales dans les établissements scolaires
- Partenariat de territoire autour de la programmation culturelle : vers un projet danse Théâtre du Champ au Roy, Ville de Paimpol, La Sirène.
- Renouvellement du soutien à la classe horaires aménagés théâtre au collège de Belle-Isle-en-Terre.

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

04

OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Des services adaptés tout au long de la vie, sur l'ensemble du territoire

Les perspectives 2023

- Mise en place d'animations sport santé au pôle nautique et dans les deux piscines de l'Agglomération.
- Facilition du parcours des familles dans la recherche de mode de garde.
- Soutien et accompagnement des projets Maison des assistants maternels (MAM) et Micro-crèches.
- Accentuation du travail autour des pratiques pédagogiques dans les crèches.
- Évaluation de l'offre de loisirs adolescents et proposition d'adaptations en lien avec les besoins des jeunes du territoire.
- Professionnalisation et accompagnement des équipes sur l'accueil des enfants en situation de handicap.
- Poursuite du développement de l'Information jeunesse sur le territoire.

Quelques chiffres

ENVIRON
15
JEUNES ACCUEILLIS EN SERVICE CIVIQUE ET EN SERVICE NATIONAL UNIVERSEL AU SEIN DES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

Quelques chiffres

12
ÉDUCATEURS SPORTIFS FORMÉS AU SPORT SANTÉ

2
MICRO-CRÈCHES PRIVÉES

ET

3
MAM ACCOMPAGNÉES DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS

ENVIRON
15
ENFANTS ET JEUNES EN SITUATION DE HANHICAP ACCUEILLIS

Focus sur

MISE EN PLACE DE RÉFÉRENTS HANDICAP AU SEIN DES STRUCTURES D'ACCUEIL

En lien avec la coordination handicap, un groupe de référents handicap au sein des Accueils de Loisirs va se créer. Il aura notamment pour objectif de monter en compétences dans le domaine de l'accompagnement des enfants en situation de handicap en partant de situations concrètes rencontrées par les équipes.
Par ailleurs, selon la nouvelle règlementation, des référents «Santé et accueil inclusif» doivent être mis en place dans les crèches. Ils seront notamment en charge d'informer, de sensibiliser et de conseiller l'équipe en matière d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

Focus sur

ENGAGEMENT D'UN TRAVAIL SUR UNE CHARTE COMMUNE D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

Dans le cadre des nouvelles actions du Schéma territorial de services aux familles, et en lien avec les projets pédagogiques des crèches, l'ensemble du personnel petite enfance va engager une réflexion sur la rédaction d'une charte d'accueil du jeune enfant, un document référence recensant les bonnes pratiques professionnelles concernant l'accueil des tout-petits.

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

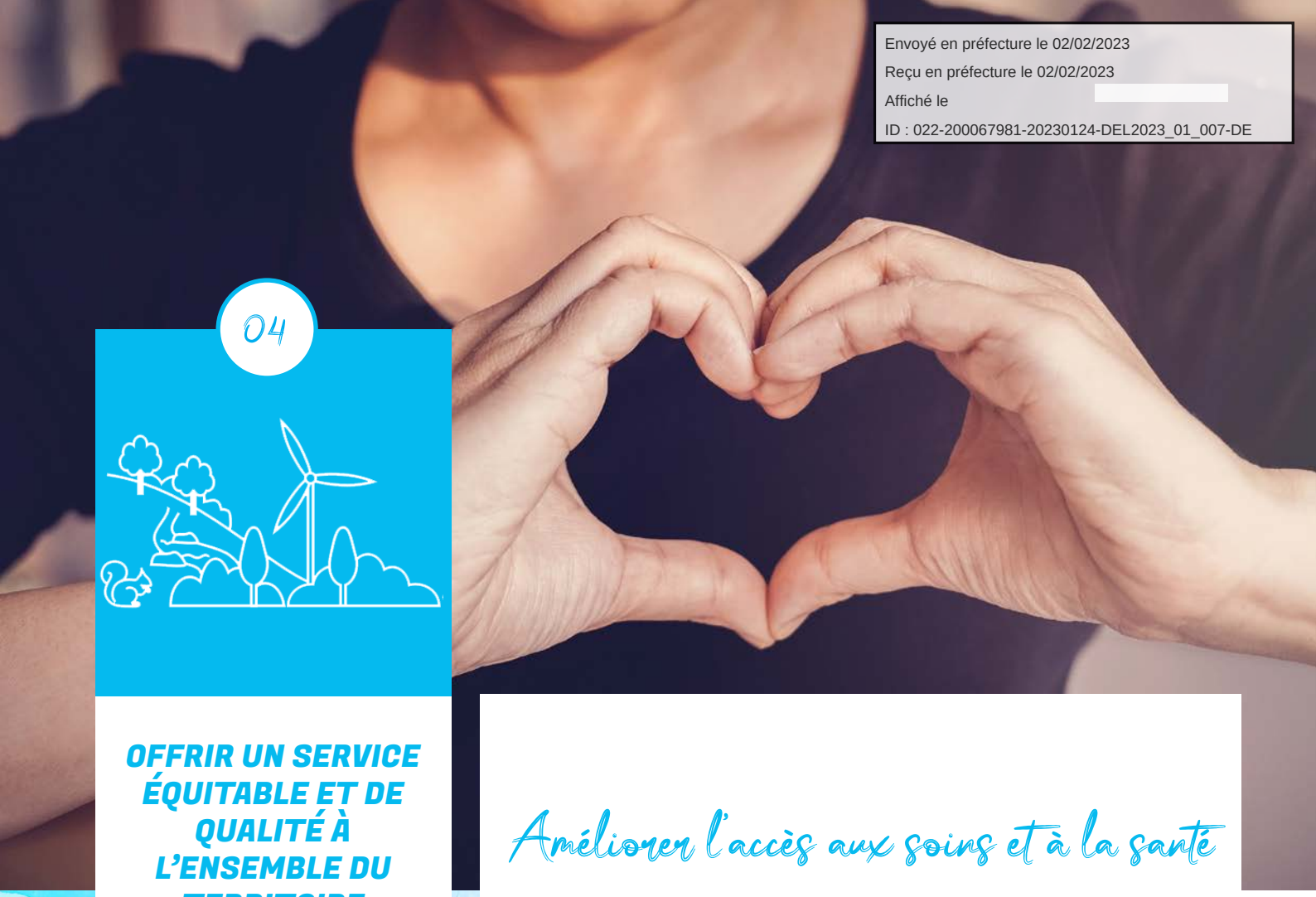

04

OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Améliorer l'accès aux soins et à la santé

Les réalisations 2022

Le Contrat Local de Santé, signé entre l'Agglomération, Leff Armor communauté et l'Agence Régionale de Santé a pour objectifs :

- De réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.
- D'améliorer l'offre de soins et de santé du territoire.
- De réduire la surmortalité prématurée évitable.

Première année de mise en œuvre du nouveau Contrat Local de Santé sur le territoire, plusieurs actions ont été réalisées :

- Réalisation de l'évènement Semaine d'information sur la santé mentale du 10 au 23 octobre : « Pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement ».
- Trois sessions de formation premiers secours en santé mentale (PSSM).
- Poursuite de l'accompagnement à la mise en place du dispositif ALINEA (prévention des proches endeuillés par suicide) porté par la Fondation Bon Sauveur (ouvert depuis septembre 2021).
- Enclenchement d'un travail collaboratif avec l'UCO pour réaliser un diagnostic sur la jeunesse du territoire au regard de la période post-covid traversée : quels besoins pour quelles actions ?
- Accompagnement des structures à la mise en place du Mois Sans Tabac : l'Agglomération a mise en place une session de sensibilisation aux agents.
- Mise en œuvre d'un Forum Emploi, Santé, Prévention à destination des demandeurs d'emploi en juin 2022 sur Paimpol (150 visiteurs), en novembre 2022 sur Guingamp (100 visiteurs).
- Poursuite du soutien en faveur du Centre de Santé du CH Guingamp.
- Organisation de trois modules de formation à destination des acteurs de la santé, du social, et auprès des élus sur l'enjeu et les modalités pratiques du partage d'informations appliqué à la vulnérabilité.

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

Les perspectives 2023

Poursuivre la feuille de route du Contrat Local de Santé en lien avec les priorités identifiées et les partenaires du territoire :

- Six sessions de formations PSSM à prévoir dont deux spécifiques à la jeunesse.
- Poursuite de la mise en œuvre des semaines d'informations sur la santé mentale.
- Poursuite de l'accompagnement de la Fondation Bon Sauveur sur la prévention du suicide en lien avec la stratégie nationale.
- Renforcement du partenariat avec la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Armor Argoat via la collaboration sur certaines fiches actions en faveur de l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé.
- L'ouverture d'un Centre de santé rattaché au Centre Hospitalier de Paimpol est prévu pour 2023, l'Agglomération poursuit sa collaboration.
- Poursuite des accompagnements en faveur de l'exercice coordonnée pour l'installation de nouveaux professionnels de santé.

Engager la réflexion pour construire sur une formation « Urbanisme favorable à la santé » en lien avec l'objectif dédié à la santé-environnement du CLS.

- Continuité de la sensibilisation et formation des acteurs de structures recevant du public à l'accueil des personnes en situation de handicap et leurs aidants en lien avec les dispositifs régionaux ou nationaux
- En lien avec le CIAS, étude sur le développement du réseau des visiteurs sur Guingamp-Paimpol Agglomération (lutte contre l'isolement des personnes âgées)
- Reconduite de la collaboration du CLS avec le Programme alimentaire Territorial.
- Poursuite de la réflexion enclenchée autour du Sport-Santé.

Focus sur

L'AGGLOMÉRATION SE MOBILISE POUR LE DEVENIR DE L'HÔPITAL DE GUINGAMP

Le devenir de l'hôpital est un sujet majeur pour le territoire tant pour maintenir l'accès aux soins que pour répondre aux problématiques sanitaires et sociétales. En juin 2022, le Conseil d'agglomération a voté à l'unanimité le rejet du scénario porté par le Groupement Hospitalier de Territoire d'Armor (GHT) et l'Agence Régionale de Santé (ARS) visant la fermeture de services dont notamment la maternité de Guingamp. Dans ce cadre l'Agglomération a publié une contre-projet afin de proposer un scénario alternatif à la fermeture de la chirurgie et de la maternité.

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

05

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

Améliorer la mobilité sur le territoire

Les réalisations 2022

- Intégrations dans le service de transport scolaire de l'Agglomération des élèves ULIS et SEGPA du domicile familial vers leur établissement.
- 30 vélos à assistance électrique supplémentaires en location longue durée
- Achat d'un nouveau bus pour le réseau de transport urbain sur l'aire Guingampaise.

Quelques chiffres

5
VOITURES ÉLÉCTRIQUES

180
VÉLOS À ASSITANCE ÉLÉCTRIQUE
(150 DEPUIS 2020 ET 30 SUPPLÉMENTAIRES DEPUIS MARS 2022)

10
SCOOTERS ÉLECTRIQUES
(GÉRÉS PAR LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE)

12
MINIBUS

Les perspectives 2023

LIGNES URBAINES

- Expérimentation, avec le délagataire Transdev, d'une ligne de bus urbain sur l'aire paimpolaise.
- Optimisation des trois lignes urbaines de bus sur l'aire guingampaise.

MOBILITÉS ACTIVES

- Poursuite du plan vélo communautaire avec les projets intra-muros développés par les centralités.
- Engagement d'une étude sur les mobilités actives à destination des entreprises sur le secteur de Bellevue à Saint Agathon.
- Mise en place, avec l'aide de Transdev, d'un «pack mobilité solidaire» à destination des publics ayant des difficultés à trouver des moyens de transport.

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

05

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

Lutter contre la fracture numérique et développer les usages du numérique

Les perspectives 2023

Objectif 100% des foyers fibrés en 2026 : le déploiement sur l'Agglomération

Ce projet vise à doter l'ensemble de la population, particuliers comme professionnels d'une connexion très haut débit permettant un confort d'utilisation et le déploiement de nouveaux usages comme le télétravail, la visioconférence, la dématérialisation ou encore la télémédecine. La fibre optique permet un débit environ 100 fois plus élevé que le réseau ADSL !

La première phase de déploiement est désormais totalement achevée. La deuxième phase, qui a débuté fin 2020 va quant à elle se poursuivre en 2023. L'objectif est de 47 000 prises installées en 2026 (une prise correspond à un foyer, une entreprise ou un site public) alors que la stratégie nationale fixait cet objectif à 2030. La dernière phase de déploiement, phase 3, est déjà en cours depuis la fin 2022 avec le lancement des premières études.

Un suivi est disponible en ligne pour tout un chacun à l'adresse suivante : http://www.thdbretagne.bzh/pratique/cartographie.

Le budget global du projet Bretagne Très Haut Débit est de près de 21 M€ (cofinancé par l'Etat, l'Union Européenne, la Région Bretagne, les départements et les communautés d'agglomération ou de communes bretons). Concernant la part de financement des EPCI, le forfait à la prise pour la totalité du projet passe de 445 €/prise (estimé en 2012 dans la feuille de route du projet) à 308 €, soit une baisse de plus de 30%.

Cette nouvelle équation diminue très sensiblement la charge de notre agglomération et notamment sur le financement de la Phase 3 à compter de 2023, ce qui permettra de soulager fortement le programme pluriannuel d'investissement aujourd'hui particulièrement mobilisé.

Quelques chiffres

DE
1500
À
2000
FAMILLES UTILISATRICES DU SERVICE

Focus sur

ESPACE FAMILLES

Dès février 2023, le service Enfance Jeunesse de l'Agglomération met à disposition des parents un Espace Famille accessible à partir de n'importe quel périphérique connecté à internet (ordina teur, tablette, smartphone). Intuitif et simplifié, il permet par exemple aux familles d'inscrire leur(s) enfant(s) âgé(s) de 3 à 17 ans à l'accueil de loisirs ou aux activités jeunesse, de télécharger et de régler leurs factures en ligne sans se déplacer !

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

05

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

Un développement basé sur un nouveau dialogue urbain/rural

Les réalisations 2022

- Action en faveur du réemploi, avec le lancement d'une consultation pour l'achat de véhicules d'occasion (environ 50 véhicules sur 3 ans). Cette mise en concurrence repose sur une technique d'achat innovante et souple : le système d'acquisition dynamique, qui permet grâce à un système ouvert de rapprocher l'offre et la demande et de faciliter l'accès aux marchés publics.
- Acquisition par l'Agglomération de dix vélos à assistance électriques pour ses agents.Il s'agit de proposer une solution décarbonnée pour se déplacer d'un site à l'autre de l'Agglomération lorsqu'ils sont distant de quelques kilomètres.
- En 2022, deux véhicules électriques ont été achetés en remplacement de 2 thermiques. Sur un total de 11 véhicules légers (soit 18%).

Focus sur

GROUPE DE TRAVAIL «TRANSITION ÉCOLOGIQUE»

L'Agglomération a engager un plan de mobilisation collective en faveur de la transition énergétique et de la sobriété au sein de la structure. Ce groupe a pour objectif d'élaborer un plan d'action opérationnel, à court, moyen et long terme, pour une plus grande maitrise des consommations d'énergie (électricité, gaz, carburants) et de fluide (eau).

Les perspectives 2023

- Les actions identifiées et priorisées dans le cadre du groupe de travail transition écologique seront mises en œuvre en 2023.
- Le diagnostic des politiques publiques concernant l'égalité Femme-Homme, réalisé par l'ensemble des services de l'Agglomération a été présenté aux élu·es en Bureau communautaire en mai 2022, sur les politiques qui ont été jugées prioritaires : l'économie et l'emploi, la petite-enfance, l'enfance et la jeunesse, la culture, la santé et la vie associative. Les actions sont fléchées et seront mises en place dès 2023 (confère le rapport égalité Homme-Femme).

Envoyé en préfecture le 02/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 022-200067981-20230124-DEL2023_01_007-DE

Rendez-vous sur notre site
www.guingamp-paimpol-agglo.bzh